



Artisan : l'art de bâtir, la
sagesse de pérenniser

Édito

Artisan. Un mot qui incarne l'exigence, la maîtrise et la transmission.

Il évoque la main qui façonne la matière, l'outil prolongé par l'intention, le geste répété avec précision jusqu'à l'excellence.

Il raconte l'histoire du temps long, d'un ancrage dans les territoires, d'un savoir-faire patiemment transmis.

Et pourtant... Sous la solidité de l'œuvre se devine parfois une fragilité plus discrète : celle d'un patrimoine personnel insuffisamment structuré.

Non par négligence, mais par priorité donnée à l'œuvre. Non par défiance, mais par souci d'authenticité.

Ce livre blanc est né d'une conviction claire : l'artisan bâtit pour les autres avec rigueur et engagement, mais néglige souvent de construire pour lui-même.

Il ne manque ni de volonté, ni de courage ; il manque d'un accompagnement à la hauteur de ses exigences.

Notre rôle, en gestion de patrimoine, n'est pas d'ajouter de la complexité. Il est d'apporter clarté, méthode et protection, avec discréction et rigueur.

Non en proposant des produits, mais en construisant des stratégies, sur mesure, fidèles à votre réalité et à vos ambitions.

Ce guide est une invitation : à prendre du recul sur votre trajectoire, à valoriser ce que vous avez bâti, à préparer ce que vous transmettrez.

Parce que protéger ce que vous avez construit est une exigence aussi naturelle que celle qui guide chacun de vos gestes.

.

Olivier Beghin & Bastien Perrine
Associés-fondateurs

Sommaire

1. L'artisanat : force vive de l'économie, angle mort patrimonial
2. Anatomie patrimoniale de l'artisan indépendant
3. Profil socio-professionnel de l'artisan indépendant
4. Ce que vous portez mérite d'être organisé
5. Ce que vous avez à gagner en prenant les devants
6. Notre approche : une organisation exigeante, sans compromis
7. Ils l'ont fait, et ça a tout changé
8. Idées reçues : ce que l'on entend souvent, et ce qu'il faut comprendre
9. Structurer, accompagner, transmettre : notre engagement à vos côtés
10. Faites le point : où en êtes-vous réellement ?

Les associés-fondateurs

Olivier BEGHIN

Président et fondateur d'Adventrust Wealth Management, Olivier possède plus de 25 ans d'expérience en gestion de patrimoine international et en ingénierie financière. Ancien cadre-dirigeant dans le secteur de la banque privée, il a acquis une expertise approfondie dans l'accompagnement de clients à forte exigence. Son approche repose sur une écoute attentive et la création de solutions sur mesure, couvrant la gestion d'investissements. Son objectif est d'apporter à chaque client une stratégie claire, cohérente et adaptée à leurs enjeux spécifiques.

Bastien PERRINE

Directeur général et fondateur d'Adventrust Wealth Management, Bastien a travaillé 20 ans en banques privées et compagnies d'assurances au sein de divers environnements financiers internationaux. Fort de son expérience, il privilégie une approche collaborative, en étroite coordination avec chaque client, pour élaborer des stratégies sur mesure. Attaché à la transparence et à l'écoute, Bastien s'engage à proposer des solutions qui répondent de manière précise aux attentes et aux objectifs à long terme de ses clients.

À propos d'Adventrust Wealth Management

Une architecture patrimoniale au service de vos exigences

Avec plus de **quarante ans d'expertise cumulée** en stratégie patrimoniale, nous avons appris à reconnaître ce qui distingue une solution ponctuelle d'une vision construite. Chez **Adventrust Wealth Management**, nous ne livrons ni recettes, ni formules génériques.

Nous apportons un **cadre de réflexion**, une **méthodologie rigoureuse**, et un **langage stratégique** adapté à des décisions engageantes et à fort impact.

Notre rôle n'est pas d'ajouter de la complexité, mais de restituer de la cohérence.

Chaque décision - qu'elle soit fiscale, assurantielle, financière ou successorale - mérite de s'inscrire dans une **architecture lisible, stable, et durable**.

Ce que nous offrons, c'est une capacité à penser l'ensemble. Un patrimoine n'est pas un empilement de produits, mais un **système vivant**, évolutif, à organiser avec la même exigence que celle que vous mettez dans votre exercice professionnel.

Nous intervenons avec discrétion, indépendance et mesure. Ni plus. Ni moins. Juste ce qu'il faut pour **vous permettre de décider en confiance, dans un cadre parfaitement maîtrisé**.

1. L'artisanat : force vive de l'économie, angle mort patrimonial

Un pilier structurel de la France économique et humaine

L'artisanat ne se réduit pas à une catégorie socioprofessionnelle. C'est une réalité fondatrice de l'économie française, un univers de compétences maîtrisées, de responsabilités assumées, et d'ancrage territorial fort.

Avec **1,7 million d'entreprises inscrites au répertoire des métiers**, représentant près de **3 millions d'actifs**, l'artisanat constitue la **première force entrepreneuriale de proximité**. Dans 95 % des communes françaises, il garantit **la continuité de l'activité économique locale, la transmission des savoir-faire, et l'emploi non délocalisable**.

Cet artisanat pluriel, riche, essentiel, repose sur des femmes et des hommes de terrain, souvent indépendants, parfois employeurs, toujours impliqués. Des professionnels de confiance, dont l'expertise technique s'inscrit dans la durée, le réel, et le tissu social.

Une vitalité remarquable, un renouvellement permanent

Contrairement aux idées reçues, le secteur artisanal est **en pleine dynamique entrepreneuriale**.

Chaque année, plus de **250 000 nouvelles structures artisanales** voient le jour. Cette croissance est portée par :

- Une génération de jeunes formés par l'apprentissage, diplômés, motivés.
- De nombreux profils en reconversion issus du salariat, parfois de l'enseignement supérieur.
- Une demande forte pour des services de proximité, personnalisés, de qualité.

Cette vitalité confère à l'artisanat une place singulière dans les enjeux contemporains : **transition énergétique, relocalisation de la production, circuits courts, souveraineté économique des territoires**.

Mais une organisation patrimoniale souvent reléguée

À mesure que les exigences techniques, administratives et commerciales se sont accrues, **la structuration juridique, fiscale et patrimoniale des artisans est restée secondaire**. Non par négligence, mais par priorité donnée à l'opérationnel.

Ainsi, malgré leur rôle central dans l'économie, la majorité des artisans exercent :

- Sans vision claire de leurs **droits à la retraite** ou de leur **niveau de protection sociale**.
- Avec une **confusion fréquente entre patrimoine professionnel et personnel**.
- En dehors de toute **projection successorale** ou de stratégie d'organisation de leurs actifs.

Ce décalage n'est pas un défaut individuel, mais une **carence systémique de l'écosystème d'accompagnement**.

Un écosystème sous-estimé par les circuits patrimoniaux traditionnels

Les dispositifs d'accompagnement patrimonial sont historiquement conçus pour des profils salariés, des cadres, des professions libérales à revenus constants. L'artisan, en tant que **chef d'entreprise de terrain**, n'y trouve ni le langage, ni la méthode, ni le temps.

Et pourtant, ses besoins sont majeurs :

- **Sécuriser sa famille** en cas d'accident de la vie.
- **Consolider un capital-retraite**, en l'absence d'un régime public réellement protecteur.
- **Réduire intelligemment la pression fiscale**, sans complexification excessive.
- **Valoriser son entreprise ou son local professionnel**, en vue d'une transmission apaisée.

Le décalage entre les **enjeux patrimoniaux objectifs** des artisans, et les **réponses qui leur sont proposées**, explique en grande partie l'inertie, la prudence, voire la défiance vis-à-vis du conseil traditionnel.

Ce livre blanc : une approche pragmatique, contextualisée, à la hauteur de votre métier

Ce document est une proposition de méthode. Une grille de lecture. Un accompagnement dans la durée, fondé sur **l'écoute, la rigueur, la transparence et l'adaptation à votre réalité professionnelle**.



Il s'adresse :

- À celles et ceux qui ont bâti leur savoir-faire avec exigence et qui souhaitent désormais structurer leur patrimoine avec la même rigueur.
- À ceux qui savent que protéger, faire fructifier et anticiper sont aussi essentiels que transmettre.
- À celles et ceux qui exigent une stratégie patrimoniale claire, cohérente, et capable d'évoluer avec leur trajectoire.

Ce que vous avez bâti avec sérieux mérite un cadre à la hauteur.

C'est tout l'objet de ce livre blanc : **mettre de l'ordre, sans complexifier. Organiser, sans figer. Anticiper, sans précipiter.**



2. Anatomie patrimoniale de l'artisan indépendant

Une situation complexe, souvent invisible

L'artisan indépendant cumule des responsabilités multiples :

- **Producteur de valeur** par son savoir-faire technique.
- **Chef d'entreprise**, garant du développement et de la pérennité de son activité.
- **Pilier économique du foyer**, souvent en première ligne face aux imprévus.
- **Acteur de la transmission**, volontaire ou implicite.

Cette position centrale, précieuse mais exigeante, engendre une architecture patrimoniale particulière, où les exigences du quotidien repoussent souvent l'organisation du futur.

Organisation juridique : pragmatisme immédiat, complexité différée

La majorité des artisans privilégie des structures légères et flexibles :

- **Entreprise Individuelle (EI)** : liberté d'action mais confusion initiale des patrimoines personnels et professionnels.
- **EURL** : protection du patrimoine privé et souplesse de gestion.
- **SASU** : flexibilité croissante, notamment auprès des jeunes générations ou des artisans accompagnés.

Ces choix, bien qu'efficients sur le plan opérationnel, soulèvent des enjeux patrimoniaux majeurs :

- **Confusion d'actifs**, fragilisant la protection personnelle en cas d'aléas.
- **Organisation de la rémunération**, influençant directement la protection sociale et les capacités d'investissement privé.
- **Statut du conjoint**, souvent négligé, générant des risques juridiques et successoraux.
- **Transmission complexe**, en l'absence d'anticipation ou de réorganisation patrimoniale.

Le statut juridique initial conditionne ainsi la protection de l'artisan, la solidité de son patrimoine et la qualité de sa transmission future.

Structuration économique : la concentration de la valeur

L'essentiel de la valeur patrimoniale de l'artisan repose sur l'outil de travail :

- Matériel professionnel, clientèle, fonds artisanal.
- Locaux d'exploitation, parfois détenus à titre privé.

Cet actif, indispensable à l'activité, est souvent insuffisamment sécurisé, exposant l'artisan aux risques économiques et personnels, faute de dissociation claire entre sphère professionnelle et patrimoine privé.

Protection sociale : des fondations à renforcer

Sous le régime des Travailleurs Non-Salariés (TNS), la protection de l'artisan demeure minimale :

- Prestations d'incapacité et d'invalidité réduites.
- Retraite de base insuffisante pour maintenir le niveau de vie post-activité.
- Faible couverture du conjoint en l'absence de statut formalisé.

Sans dispositifs privés complémentaires (prévoyance, épargne retraite, statut du conjoint), l'équilibre financier de la cellule familiale reste précaire face aux imprévus.

Structuration patrimoniale personnelle : un parcours spontané

Le patrimoine privé de l'artisan est souvent construit au fil de l'activité, sans stratégie globale :

- **Immobilier** : résidence principale, parfois locaux professionnels.
- **Épargne** : modeste, peu diversifiée, orientée vers des solutions sécuritaires.
- **Protection** : prévoyance parfois inadaptée ou obsolète.
- **Transmission** : rarement anticipée, avec un risque élevé d'indivision ou de surcoût successoral.

Cette réalité traduit non une insouciance, mais une priorité donnée à l'action immédiate et une complexité administrative dissuasive.

Enjeux patrimoniaux critiques

Domaine	Enjeu critique	Conséquence sans structuration
Protection sociale	Sécuriser les revenus en cas d'incapacité	Fragilité économique de la famille en cas d'accident
Retraite	Construire un capital de remplacement	Dégradation du niveau de vie à l'arrêt de l'activité
Fiscalité	Optimiser l'affectation du revenu	Surimposition sans création d'actifs patrimoniaux
Capitalisation	Constituer une épargne de précaution	Vulnérabilité aux imprévus ou perte d'opportunités financières
Transmission	Anticiper l'organisation successorale	Indivision, fiscalité alourdie, conflits successoraux



3. Profil socio-professionnel de l'artisan indépendant

Une posture hybride : technicien, entrepreneur et garant familial

L'artisan indépendant est à la fois :

- **Créateur de valeur**, par la maîtrise technique.
- **Gestionnaire opérationnel**, assurant la pérennité économique de l'activité.
- **Responsable familial**, garant du bien-être matériel de ses proches.

Ces responsabilités cumulées renforcent l'importance de structurer une protection patrimoniale à long terme.

Choix juridiques : simplicité avant stratégie

Chez de nombreux artisans, le choix du statut juridique a été guidé avant tout par des considérations pratiques.

L'Entreprise Individuelle (EI) est souvent adoptée pour sa simplicité d'installation, l'EURL pour la protection qu'elle offre au patrimoine personnel, la SASU pour la flexibilité qu'elle propose, notamment en matière sociale et fiscale.

Ce choix, pertinent dans une logique de démarrage ou de développement opérationnel, n'a que rarement donné lieu à une réflexion patrimoniale approfondie.

Dans la majorité des situations observées, l'organisation juridique mise en place n'anticipe que partiellement :

- la séparation effective entre patrimoine privé et professionnel,
- la solidité de la protection sociale et prévoyance personnelle,
- la transmission patrimoniale dans un cadre optimisé.

Ce constat ne traduit pas un manque : il reflète une priorité naturelle donnée à l'exercice du métier et au développement de l'activité.

Dans une démarche patrimoniale aboutie, revisiter l'organisation juridique constitue un levier essentiel de sécurisation et d'optimisation à long terme.

Organisation économique : implication intense, structuration partielle

L'organisation de l'activité demeure, dans la majorité des cas, étroitement recentrée autour de l'artisan lui-même.

Celui-ci assure simultanément :

- la production technique,
- la gestion de la relation commerciale,
- le suivi administratif et financier.

Cette implication totale s'accompagne d'un temps de travail particulièrement élevé, souvent compris entre 55 et 70 heures par semaine.

Le conjoint, lorsqu'il participe à l'activité, occupe fréquemment un rôle opérationnel significatif, mais sans statut juridique formalisé, exposant ainsi la cellule familiale à des risques latents.

Cette concentration des responsabilités induit plusieurs conséquences patrimoniales majeures :

- une capacité limitée à anticiper les risques et à organiser la continuité de l'activité en cas d'aléa,
- une forte vulnérabilité économique et familiale en cas d'accident de la vie ou d'arrêt brutal de l'activité.

La centralisation des fonctions autour de la personne de l'artisan, si elle optimise l'agilité au quotidien, fragilise la pérennité patrimoniale si elle n'est pas accompagnée d'une organisation prévoyante et structurée.



Rapport à l'argent et à l'investissement

Le rapport à l'argent chez l'artisan indépendant s'inscrit majoritairement dans une approche pragmatique et concrète.

L'argent est perçu avant tout comme :

- le fruit direct du travail accompli, et non comme un capital spéculatif,
- une ressource à investir prioritairement dans des actifs tangibles : outils de production, locaux professionnels, équipements d'exploitation,
- un vecteur de sécurité lorsqu'il est matérialisé dans l'immobilier, avec une méfiance naturelle vis-à-vis des supports financiers abstraits ou perçus comme volatils.

Cette orientation, légitime au regard de l'histoire et de la culture entrepreneuriale artisanale, contribue à une certaine robustesse matérielle, mais peut freiner la diversification patrimoniale et limiter la liquidité disponible en cas de besoin stratégique ou imprévu.

Concilier attachement aux actifs concrets et développement d'une épargne patrimoniale diversifiée constitue ainsi un levier clé pour renforcer la solidité et la résilience du patrimoine de l'artisan.

La famille : moteur d'engagement, zone de fragilité

Le foyer occupe une place centrale dans l'engagement de l'artisan indépendant.

Dans la grande majorité des cas :

- le conjoint participe activement à l'activité, parfois de manière informelle, sans reconnaissance juridique formalisée,
- la transmission du patrimoine est envisagée, souvent sur le mode de l'évidence familiale, mais rarement encadrée juridiquement ou fiscalement.

Cette implication affective, qui constitue un puissant levier d'engagement et de continuité, devient, en l'absence d'organisation patrimoniale précise, une zone de vulnérabilité.

Sans cadre clair - statut du conjoint, anticipation successorale, schéma de transmission, - le patrimoine familial s'expose à des risques d'indivision, de fiscalité alourdie et de conflits potentiels.

Sécuriser la place du conjoint et formaliser la transmission ne relèvent pas d'une complexité administrative, mais d'une démarche de protection essentielle pour pérenniser l'œuvre construite au fil des années.

Conclusion : un patrimoine à révéler, structurer et sécuriser

L'artisan indépendant incarne une économie du concret, fondée sur le savoir-faire, l'exigence et l'engagement. Son patrimoine, réel et substantiel, reste souvent fragmenté, évoluant au rythme de l'activité sans avoir été pleinement orchestré.

L'enjeu n'est pas d'ajouter de la complexité à une réalité déjà dense, mais d'apporter une lecture globale, cohérente, respectueuse de l'identité de l'artisan et de son parcours.

Le conseil patrimonial, dans cet univers, a pour vocation de :

- structurer sans alourdir,
- sécuriser sans altérer,
- accompagner sans jamais déposséder.

Offrir à l'artisan les moyens de prolonger son œuvre, de protéger sa famille, et d'inscrire son patrimoine dans une perspective durable : telle est la finalité d'une démarche patrimoniale aboutie.



Organiser aujourd'hui, c'est pérenniser l'œuvre d'une vie.

4. Ce que vous portez mérite d'être organisé

Chaque jour, vous développez un patrimoine sans toujours le formuler ainsi :

- un outil de travail,
- une clientèle fidèle,
- un savoir-faire reconnu,
- parfois un local professionnel, une résidence principale, une épargne constituée au fil des années.

Ces éléments ne sont pas seulement les témoins de votre réussite professionnelle. Ils sont déjà votre patrimoine.

Pourtant, dans l'urgence quotidienne, leur organisation patrimoniale reste souvent implicite :

- protection incomplète,
- absence de séparation claire entre sphères privée et professionnelle,
- transmission non anticipée.

Ce n'est pas une anomalie. C'est une réalité que nous constatons chez de nombreux artisans.

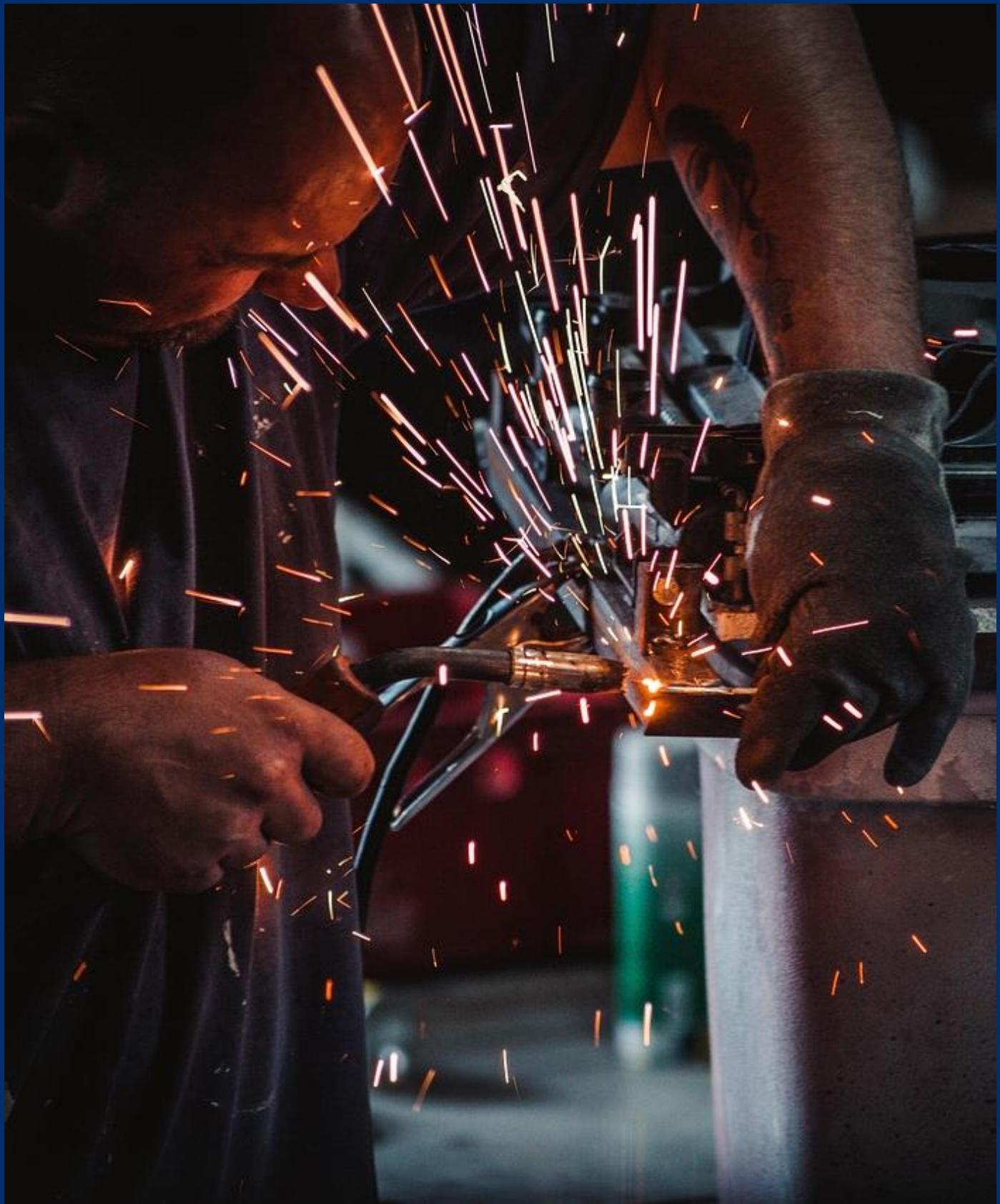
Structurer ce patrimoine, c'est lui donner la solidité et la lisibilité qu'il mérite.

C'est passer d'une construction quotidienne à une logique de valorisation durable.

Il ne s'agit pas de tout transformer. Il s'agit de :

- clarifier ce qui relève du personnel et du professionnel,
- sécuriser ce que vous possédez,
- poser les bases d'une transmission sereine,
- renforcer la protection de votre famille.

Ce que vous avez construit par l'effort mérite d'être consolidé par la méthode.



5. Ce que vous avez à gagner en prenant les devants

Si vous êtes arrivé jusqu'ici, c'est que vous portez déjà un regard lucide sur votre parcours.

Votre activité fonctionne.

Votre engagement est constant.

Mais votre avenir mérite désormais la même exigence que celle que vous appliquez à votre métier.

Ce que vous construisez chaque jour a de la valeur.

Organiser votre patrimoine n'est pas un luxe.

C'est une continuité naturelle de votre engagement : donner à votre travail la stabilité qu'il mérite, et à votre famille la sécurité qu'elle attend.

Pourquoi prendre le temps d'agir ?

Parce qu'un patrimoine non structuré expose à des risques silencieux :

- des revenus fragilisés en cas d'accident,
- une érosion progressive par la fiscalité,
- une transmission coûteuse ou conflictuelle en cas d'imprévu.

Parce qu'un patrimoine structuré transforme profondément votre trajectoire :

- il protège vos proches contre les aléas,
- il optimise ce que vous gagnez au lieu de le laisser se disperser,
- il donne de la visibilité et du sens à vos efforts quotidiens.

Agir sur votre patrimoine, ce n'est pas changer de priorité.

C'est prolonger votre exigence naturelle :

- celle du travail bien fait,
- celle de la responsabilité assumée,
- celle de la transmission réussie.

Les fragilités que nous constatons le plus souvent

❖ Protection sociale incomplète

Les indemnités de base ne couvrent pas les besoins du foyer en cas d'aléa majeur.

→ Une prévoyance calibrée sécurise la continuité financière.

❖ Retraite sous-évaluée

Le régime obligatoire ne garantit pas un niveau de vie suffisant.

→ Une stratégie d'épargne progressive construit l'indépendance future.

❖ Fiscalité subie

Sans planification, l'impôt grève inutilement la capacité de capitalisation.

→ Des solutions simples permettent d'optimiser en toute légitimité.

❖ Patrimoine épars

Actifs professionnels et privés coexistent sans vision d'ensemble.

→ Un cadrage clair renforce la protection et la fluidité de gestion.

❖ Transmission non organisée

En l'absence de dispositifs adaptés, les héritiers peuvent se trouver démunis.

→ Anticiper permet de préserver l'harmonie familiale et de maîtriser les coûts successoraux.

Ce que vous gagnez en reprenant la main

Clarté : vous savez exactement ce que vous possédez, ce que vous protégez, ce que vous préparez.

Économies : une gestion patrimoniale optimisée réduit charges, fiscalité et risques.

Protection : votre conjoint, vos enfants, vos associés sont mieux sécurisés face à l'imprévu.

Sérénité : vous avancez avec confiance, fort d'une trajectoire patrimoniale organisée.

6. Notre approche : une organisation exigeante, sans compromis

Nous n'apportons pas de solutions standardisées.

Nous révélons ce que votre patrimoine mérite d'être.

Écouter.

Clarifier.

Structurer.

Accompagner.

Sans précipitation.

Sans simplification.

Sans dénaturation.

Votre patrimoine n'est pas un produit.

C'est l'expression durable de ce que vous avez construit.

Notre rôle est de lui donner la solidité, la lisibilité, la cohérence qu'exige votre trajectoire.

Rien de plus. Rien de moins.



7. Ils l'ont fait, et ça a tout changé

Anticiper la transmission : Alain, 54 ans – Menuisier indépendant

"Je n'avais jamais vraiment formalisé la transmission de mon entreprise.

En préparant un schéma de cession et en organisant mes actifs personnels, j'ai sécurisé l'avenir de mes enfants.

Aujourd'hui, je sais que ce que j'ai bâti ne sera pas perdu."

Alléger la pression fiscale : Nadia, 42 ans – Gérante de salon de coiffure

"Chaque année, je subissais l'impôt sans vraiment savoir comment l'optimiser.

Nous avons mis en place une épargne retraite et une organisation patrimoniale adaptée.

Résultat : moins de fiscalité, plus de capital pour mon avenir."

Renforcer sa protection : Kévin, 35 ans – Plombier chauffagiste

"Je pensais être couvert en cas d'accident.

En réalité, ma prévoyance était insuffisante.

On a recalibré ma protection sociale pour sécuriser mes revenus en cas d'arrêt d'activité.

Aujourd'hui, je travaille plus sereinement."

Sécuriser son outil de travail : Émilie, 38 ans – Fleuriste indépendante

"Mon local était l'élément central de mon activité, mais je n'avais jamais réfléchi à sa protection.

On a organisé sa détention via une structure adaptée.

Je sais désormais que mon outil de travail est à l'abri des aléas."

Clarifier et formaliser : Marc, 49 ans – Artisan couvreur

"Mon patrimoine était dispersé entre outils professionnels, immobilier personnel et épargne.

Avec un schéma clair, nous avons séparé ce qui relevait de l'entreprise et ce qui devait être transmis.

Aujourd'hui, tout est lisible, pour moi comme pour mes proches."

Ce que chacun a gagné :

- Moins d'incertitudes,
- Moins de fiscalité inutile,
- Plus de sécurité pour leur famille,
- Une trajectoire patrimoniale maîtrisée.



8. Idées reçues : ce que l'on entend souvent, et ce qu'il faut comprendre

 Idée reçue	 Ce qu'il faut comprendre
« Je n'ai pas assez pour être conseillé. »	Organiser ce que l'on possède n'est pas une question de montant. C'est une démarche d'anticipation et de protection.
« Je n'ai pas le temps. »	Prendre une heure aujourd'hui, c'est éviter des années d'incertitude demain. Le vrai gain est dans la sérénité future.
« On verra à la retraite. »	La retraite se construit bien avant de s'arrêter. Plus tôt la réflexion est engagée, plus les solutions sont simples et efficaces.
« Je ne veux pas de produits compliqués. »	La simplicité n'est pas un objectif, c'est une exigence. Une stratégie patrimoniale solide repose sur des outils clairs, compréhensibles et adaptés.
« Mon comptable s'en occupe. »	Le comptable organise l'activité professionnelle. Le conseil patrimonial structure l'avenir personnel et familial. Ce sont deux missions complémentaires.



9. Structurer, accompagner, transmettre : notre engagement à vos côtés

Chez **Adventrust Wealth Management**, nous croyons que la réussite patrimoniale ne se limite pas à l'accumulation d'actifs. Elle repose sur trois piliers essentiels : **structurer avec exigence, accompagner avec constance, transmettre avec intelligence**.

Notre mission est simple et ambitieuse : **offrir à chaque client une organisation patrimoniale sur mesure, fidèle à son identité et adaptée à ses projets de vie.**

Notre approche

Nous associons des expertises complémentaires pour vous accompagner à chaque étape de votre trajectoire patrimoniale :

- **Ingénierie patrimoniale** : audit complet, structuration juridique, transmission, mobilité internationale.
- **Gestion financière** : gestion discrétionnaire, conseils en investissement, solutions sur mesure.
- **Assurances stratégiques** : protection du capital, prévoyance, retraite.
- **Solutions bancaires et financements** : gestion de liquidités, financements adaptés, restructuration de dettes.
- **Immobilier privé et professionnel** : transactions, évaluations, accès à des opportunités hors marché.
- **Actifs alternatifs** : private equity, matières premières, art, actifs tangibles.
- **Conseil aux entreprises** : stratégies de croissance, M&A, rémunération des dirigeants.
- **Family Office** : coordination globale et supervision intégrée de votre patrimoine.

Notre marque (*Adventrust*), nos principes

Advisory : vous conseiller avec exigence, sans jamais imposer.

Venture : être un partenaire actif de votre développement.

Trust : mériter et conserver votre confiance sur le long terme.

10. Faites le point : où en êtes-vous réellement ?

Prenez un instant.. Répondez à ces dix questions par Oui ou Non.

Soyez honnête : ce test est pour vous.

Questions :	Oui	Non
Ma protection sociale me permet de préserver le niveau de vie de ma famille en cas d'arrêt d'activité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon conjoint dispose d'un statut juridique formalisé et sécurisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je connais précisément le montant estimé de ma retraite future.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai engagé une épargne complémentaire adaptée à mes objectifs de long terme.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ma fiscalité est optimisée de manière cohérente avec mon projet patrimonial.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon patrimoine professionnel est juridiquement protégé des risques personnels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon patrimoine personnel est distinct et structuré par rapport à mon activité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai anticipé l'organisation de ma transmission familiale et professionnelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mes enfants ou héritiers sont protégés en cas d'imprévu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je dispose d'un interlocuteur de confiance pour assurer un suivi patrimonial régulier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Résultats

8 à 10 réponses Oui

Votre patrimoine est déjà structuré avec rigueur. Un entretien régulier permettra d'adapter votre stratégie à l'évolution de votre situation.

5 à 7 réponses Oui

Votre organisation est en place, mais certains aspects clés restent vulnérables. Un point précis peut consolider votre trajectoire et éviter des fragilités inutiles.

0 à 4 réponses Oui

Votre patrimoine est en grande partie exposé. Une structuration globale permettrait d'apporter sécurité, visibilité et cohérence à votre avenir et à celui de vos proches.

Nous contacter

mail : info@adventrust-wm.com

tél : +33 (0)6 47 93 36 86

tél : +33 (0)6 19 53 77 94

www.adventrust-wm.com

Empowered future

Adventrust Wealth Management – SAS au capital de 10.000 € – RCS Metz 984 088 203

info@adventrust-wm.com

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 23003561 (CIF, MIOBSP, COA)

Carte Transaction CCI Metz n° CPI 57012024000000011 sans détention de fonds